

APRES UN CAP PEINTRE - APPLICATEUR DE REVETEMENTS

Le CAP est un diplôme qui permet d'entrer directement dans la vie active. Toutefois, quelques poursuites d'études sont possibles. Mais, attention, ces poursuites d'études s'adressent à des élèves de bon niveau, en particulier dans les matières générales, et présentant des capacités de travail certaines. Ce document présente les poursuites d'études les plus courantes après votre CAP.

- 1 - Le brevet professionnel
- 2 - Le baccalauréat professionnel
- 3 - Les formations en 1 an
- 4 - L'apprentissage en CFA

1 - Le brevet professionnel (BP)

• BP Peintre applicateur de revêtements

Formation en alternance de 2 ans. 2 semaines en CFA ; 2/3 semaines en entreprise

Forme des peintres en bâtiment hautement qualifiés. Réaliser les travaux de finition d'une pièce : peinture, pose de revêtements sur les murs (papiers peints) et sur les sols après avoir exécuté les travaux préparatoires (lessivage, ponçage, décapage) et les travaux d'apprêts (enduit). Éventuellement effectuer des travaux sur façade. Planifier et répartir les tâches. Monter les échafaudages. Faire un compte-rendu des travaux.

Enseignements professionnels : Lecture et dessin de croquis ; décoration (association des couleurs) ; montage et démontage d'échafaudage ; connaissance et mise en œuvre des produits ; règles de sécurité.

- CFA GPDF - 6 Chemin des Mèches 94 Créteil - Tél. : 01 41 78 52 60
- BTP CFA - 8, rue de Bel Air - 77 Oquerre - Tél. : 01 60 61 52 61
- Autres CFA en Ile de France : Saint-Thibault-des-Vignes 77, Trappes 78

2 - Le baccalauréat professionnel

• Bac pro Aménagement et finition du bâtiment

Le titulaire de ce bac pro intervient sur des chantiers pour la mise en œuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), la pose de revêtements (murs, sols) et l'application de produits de finition à l'extérieur et à l'intérieur (plâtre, peinture...).

Ses fonctions portent sur la réalisation et la conduite des travaux. Il veille notamment à la continuité du chantier et au respect des délais. Sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du conducteur de travaux, il mène son intervention en s'appuyant sur les études techniques réalisées par l'entreprise. Il a également pour mission d'encadrer et d'animer une petite équipe. Après une solide expérience professionnelle acquise sur les chantiers, il peut évoluer rapidement vers la qualification de chef d'équipe.

Lycées publics Académie de Créteil :

- Ledoux – Les Pavillons sous Bois
- Le Gué à Tresmes (Internat) - 77 Congis-sur-Thérouanne - Tél. : 01 64 35 52 56 -
- Benjamin Franklin (Internat) - Rue de la Forêt 77 La Rochette - Tél. : 01 64 83 50 77
- Champlain - 61-91 rue des Bordes 94 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 56 86 19 10

CFA :

- CFA GPDF - 6 Chemin des Mèches 94 Créteil - Tél. : 01 41 78 52 60

3 - Les formations en 1 an

• CAP Solier-Moquettiste

Poser des revêtements (linoléum, caoutchouc, matières plastiques, textiles, moquettes, mosaïques collées) à l'exception du carrelage et du parquet. Connaître les matériaux et les techniques d'isolation et de protection contre l'incendie. Mettre en état les supports (réfection du sol, exécution d'une chape...).

- CFA GPDF - 6 Chemin des Mèches 94 Créteil - Tél. : 01 41 78 52 60

- BTP CFA - 8, rue de Bel Air - 77 Ocquerre - Tél. : 01 60 61 52 61

- BTP CFA - 35 rue du Marquis de Coriolis - 92500 Rueil-Malmaison - Tél. : 01.47.32.02.81

• MC Plaquiste

Poser sur les murs intérieurs les plaques de Placoplâtre sur lesquelles pourront être réalisées les finitions (peinture, décoration). Préparer les emplacements des gaines pour les fils électriques. Effectuer des petits travaux de menuiserie (entourage des portes et des fenêtres).

Enseignements professionnels : Expression graphique ; connaissance et mise en œuvre des matériaux et des produits ; montage et démontage d'échafaudage de petite hauteur ; règles de sécurité.

- BTP CFA - 8, rue de Bel Air - 77 Ocquerre - Tél. : 01 60 61 52 61

• CAP en 1 an

L'obtention du CAP peut permettre à ceux qui souhaitent changer d'orientation ou bien acquérir un diplôme complémentaire de préparer un autre CAP en 1 an (par le biais de l'apprentissage, en CFA, le plus souvent). Vous serez alors dispensés des matières générales.

4 - L'apprentissage en CFA

Le Contrat d'apprentissage

Horaires conventionnels de l'entreprise / congés payés / salaire calculé en % du SMIC selon l'âge et l'année du contrat

Rémunération spécifique pour les entreprises du bâtiment (SMIC 2018 : 1 498 € brut) :

| | Avant 18 ans | De 18 à 20 ans | 21 ans et plus |
|------------------------|--------------|----------------|----------------|
| 1 ^{re} année | 40% du SMIC | 50% du SMIC | 55% du SMIC |
| 2 ^e année | 50% du SMIC | 60% du SMIC | 70% du SMIC |
| 3 ^{ème} année | 60% du SMIC | 70% du SMIC | 80% du SMIC |

Inscription :

- Prendre contact directement auprès du CFA pour connaître les modalités (dossier à remplir, tests de sélection...) dès février/mars

- Trouver obligatoirement une entreprise (conseil : chercher dès maintenant)